

Notice de sécurité

Heurt d'un véhicule agricole sur un passage à niveau
Hasselt - 26/06/2026

TABLE DES VERSIONS DU RAPPORT

Numéro de la version	Sujet de révision	Date
1.0	Première version	09/07/2026

Afin d'améliorer la lisibilité, dans le présent document, les titres de fonction sont utilisés dans la forme grammaticale masculine, mais ils font référence à toutes les personnes.

Toute utilisation de ce rapport dans une perspective différente de celle de la prévention des accidents – par exemple celle de définir des responsabilités, et a fortiori des culpabilités individuelles ou collectives – serait effectuée en distorsion totale avec les objectifs de ce rapport, les méthodes utilisées pour le bâtir, la sélection des faits recueillis, la nature des questions posées, et les concepts qu'il mobilise, auxquels la notion de responsabilité est étrangère. Les conclusions qui pourraient alors en être déduites seraient donc abusives au sens littéral du terme.

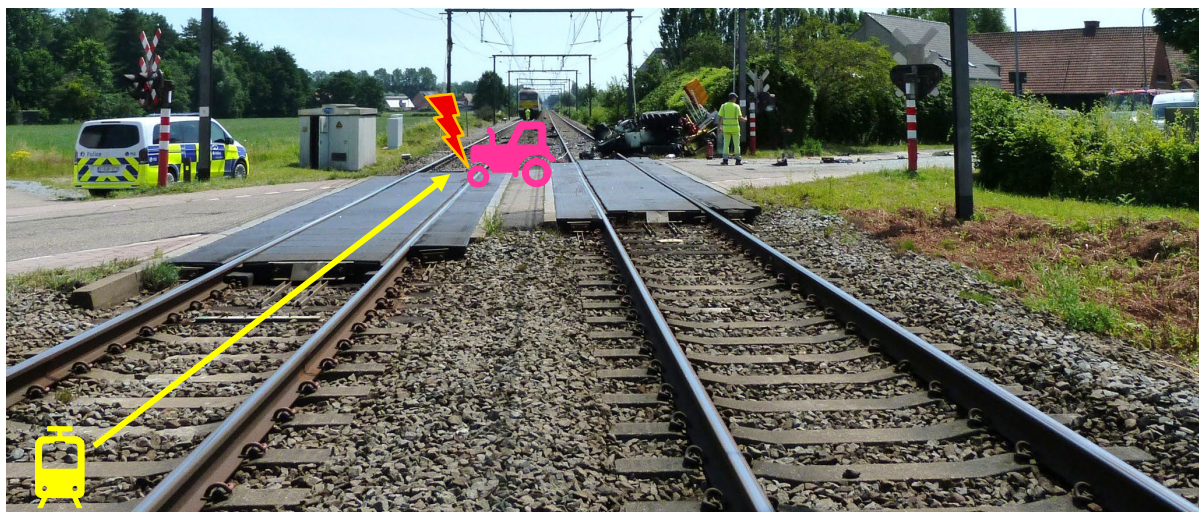
En cas d'incohérence entre certains mots et termes, la version en néerlandais fait foi.

1. Les faits

Le 26 juin 2026, vers 10 h 11, un véhicule agricole tombe en panne sur le passage à niveau 70 situé dans la Spalbeekstraat à Hasselt. Le conducteur essaie en vain de redémarrer le véhicule. Lorsque le système de passage à niveau se déclenche, il quitte le véhicule.

Un train de voyageurs de la SNCB s'approche du passage à niveau à une vitesse de 123 km/h. Le conducteur du train remarque l'obstacle et déclenche un freinage d'urgence à 235 mètres en amont du passage à niveau. Il klaxonne jusqu'au passage à niveau.

Malgré le freinage d'urgence, le train franchit le passage à niveau à une vitesse d'environ 95 km/h et percute le véhicule agricole. Sous l'effet du choc, le premier bogie déraille avec quatre roues. Le train s'arrête 316 mètres en aval du passage à niveau.



2. Circonstances de l'événement

2.1. Situation géographique

Lieu : Spalbeekstraat à Hasselt (Limbourg)



2.2. Conditions météorologiques

Au moment de l'accident, le temps est sec et la visibilité est supérieure à 200 mètres.

3. Infrastructures concernées

3.1. Infrastructure ferroviaire

Ligne 35, voie A. La vitesse de référence est de 140 km/h.

3.2. Infrastructure routière

La Spalbeekstraat est, en tant que voie de communication locale, une route secondaire comportant une voie dans chaque sens. Elle ne sert qu'à la circulation locale et aux véhicules agricoles. La vitesse maximale autorisée s'élève à 50 km/h.

3.3. Passage à niveau

Le passage à niveau 70 est un passage à niveau public à signalisation active automatique avec semi-barrières. Des signaux de danger A41 ont été placés de part et d'autre du passage à niveau 70 pour signaler la présence d'un passage à niveau avec barrières.

4. Train impliqué

Le train de voyageurs E4909 de la SNCB, composé de deux motrices de type AM80 (Break) 421 + 435, circule entre Antwerpen-Centraal et Hasselt. Il y a 40 passagers à bord.

5. Dégâts et impacts

5.1. Dommages corporels

Aucun décès ni blessé n'est à déplorer.

5.2. Dégâts matériels

La collision et le déraillement ont causé des dégâts à:

- L'infrastructure ferroviaire a subi des dégâts, notamment au niveau des rails et des traverses, le long du trajet parcouru après la collision. Une barrière a également été endommagée.
- L'AM421, la motrice de tête, a subi d'importants dommages. Le premier bogie est endommagé et la traverse située en dessous est tordue. Le coupleur GF, la traverse du coupleur, le front en polyester, les conduites de frein, les conduites d'alimentation, les coffrets électriques, les traverses situées sous la cabine de conduite ainsi que des composants du système ETCS ont également été endommagés. La cabine de conduite doit être réparée ou remplacée. D'autres dommages pourraient être constatés lors d'un démontage plus poussé.
- Aucun dommage, par contre, n'a été constaté à la deuxième motrice AM435.
- Le véhicule agricole, a été entièrement détruit, et a perdu du fuel.



5.3. Impact sur le trafic ferroviaire

Le trafic ferroviaire est resté interrompu dans les deux sens jusqu'au 27 juin 2026 à 06 h 15. Cette interruption a donné lieu à l'impact opérationnel suivant :

Type de train	Supprimé	Retardé (en minutes)
Trains de voyageurs	98	76 (697)
Trains de marchandises	-	24 (1417)
Trains internationaux	-	3 (7)

6. Conclusions

Un passage à niveau constitue un croisement entre le trafic routier et ferroviaire. Lorsqu'un véhicule s'immobilise sur un passage à niveau, cela crée une situation dangereuse. Un train qui s'approche ne peut pas dévier de sa trajectoire et sa distance de freinage est longue, même en cas de freinage d'urgence. De ce fait, un train ne parvient souvent pas à s'arrêter à temps avant le passage à niveau.

Le numéro d'urgence 1711 est destiné aux situations urgentes survenant aux passages à niveau, comme un véhicule en panne. Ce numéro permet de contacter directement le Central Dispatch d'Infrabel. Celui-ci peut, si nécessaire, ordonner l'arrêt du trafic ferroviaire. C'est pourquoi il est important, une fois sorti de la zone de danger, d'appeler le 1711 dès que possible et de transmettre les données relatives au passage à niveau.

7. Points d'attention importants

- Lorsqu'un véhicule tombe en panne sur un passage à niveau :
 - mettez-vous en sécurité : sortez immédiatement du véhicule ;
 - éloignez-vous de la zone de danger, loin des voies ;
 - appelez immédiatement le 1711 et transmettez les données de localisation indiquées sur le poteau du passage à niveau, afin que le Central Dispatch puisse dans la mesure du possible , interrompre la circulation des trains.

Organisme d'Enquête sur les Accidents et Incidents Ferroviaires

www.oeaif.be

